

177. Les droits de douane sont perçus par le département des douanes et le montant des droits perçus sur les divers articles importés sujets aux droits sont donnés en détail dans le chapitre IV (Commerce). Les droits de l'accise sont perçus par le département du Revenu de l'Intérieur. Le tableau suivant, tiré du rapport du Revenu de l'Intérieur, donne le détail des recettes de l'accise durant les années 1887, 1888 et 1889 :—

En-têtes
des reve-
nus de
l'accise,
1887-88-89.

SOURCES DU REVENU DE L'ACCISE EN CANADA, 1887, 1888 ET 1889.

SOURCES DU REVENU.	1887.	1888.	1889,
	\$	\$	\$
Spiritueux.....	3,737,339	3,099,016	3,874,022
Liqueur de malt.....	7,045	6,997	12,710
Malt.....	433,129	493,030	518,239
Cigares.....	524,281	554,067	563,172
Tabac.....	1,668,002	1,740,542	1,840,522
Pétrole.....	31,989	36,569	35,745
Fabrication en entrepôt.....	50,005	53,312	28,082
Saisies.....	2,029	13,066	4,880
Autres recettes.....	12,332	13,962	15,240
Total.....	6,466,151	6,010,561	6,892,612

178. On verra qu'il y a eu une augmentation de \$882,051 dans les recettes de l'accise, comparée avec l'année précédente et de \$426,461, comparée avec 1887. La principale augmentation a été dans les droits sur les spiritueux ce qui est en partie attribuée à ce que l'alcool a pris la place de l'esprit méthylique dans la préparation de plusieurs teintures et liniments préparés par les pharmaciens ; l'emploi de l'esprit méthylique n'étant permis que dans les arts mécaniques à des conditions spéciales. Quoique l'augmentation dans les droits sur la liqueur de malt ne soit pas très élevée, elle l'est cependant proportionnellement, étant de 82 par cent. Les droits payés sur le pétrole, les marchandises en entrepôt et le montant des saisies étaient un peu moindre qu'en 1889. Il y a eu une augmentation sous tous les autres en-têtes.

Augmen-
tation dans
les recettes
de l'accise.